

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2024 – 20H

ORDRE DU JOUR

Nomination du secrétaire de séance

I - Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 17 septembre 2024.

II - Présentation city parc par le Conseil Municipal Jeunes

III- Délibérations

Organisation de l'enquête de recensement de la population 2025, portant sur le recrutement de deux agents recenseurs

Rapport des commissions

Informations diverses

Assemblée présidée par Monsieur Pierrick DUFOURD, Maire

ETAIENT PRESENTS : Madame Emilie BERNAZ, Monsieur Christophe BOSSU, Monsieur Jean-Paul COSTAZ, Monsieur Denis DUFOURD, Monsieur Pierrick DUFOURD, Monsieur Quentin HUDRY, Monsieur Roland PINGET.

EXCUSES : Monsieur Jean-Louis GAVORY, représenté par Monsieur Christophe BOSSU par pouvoir du 19 octobre 2024, Madame Sophie MARGAS représentée par Monsieur Roland PINGET par pouvoir du 8 octobre 2024, Madame Sophie WILHEM- CANIZARES représentée par Monsieur Jean-Paul COSTAZ par pouvoir du 22 octobre 2024.

ABSENTS : Monsieur Benoît BRET, Madame Jocelyne JACQUES-VUARAMBON, Monsieur William ROSAY.

Nomination du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Paul COSTAZ est nommé secrétaire de séance.

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 septembre 2024.

Approbation du compte-rendu à l'unanimité.

II - Présentation city parc par le Conseil Municipal Jeunes

Monsieur Denis DUFOURD propose de reporter la présentation du city parc au prochain conseil municipal en raison de l'absence des membres du Conseil Municipal Jeunes. Il remercie et s'excuse auprès de Lilou qui a fait le déplacement.

III- Délibérations

Organisation de l'enquête de recensement de la population 2025, portant sur le recrutement de deux agents recenseurs

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,
Vu le lancement de la campagne de recensement pour l'année 2025,

Monsieur le Maire considère la nécessité de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement en 2025.

Le Conseil municipal après avoir entendu le rapporteur, après en avoir délibéré propose de reporter cette délibération au prochain conseil de novembre et demander davantage de renseignements, notamment sur la prétention salariale.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

COMMISSION TRAVAUX/RESEAUX

Monsieur Roland PINGET informe que les travaux concernant le chaudiou, sur la route principale, auraient dû commencer 15 octobre dernier. Pas de nouvelle date proposée par la société à ce jour.

Le rabotage des anciens « cédez le passage » est toujours en attente de l'intervention de la société également.

Il a été demandé la création d'un passage piétons route de la Veillaz Devant, derrière le restaurant les Allobroges.

Il indique qu'un devis a été demandé à la société Condevaux pour faire réaliser un dévidoir au niveau de la route du Col du Perret suite à un dégât des eaux chez un administré en contrebas au niveau de la route de la Gruaz d'en Haut.

Une participation financière a été demandée à Monsieur le conseiller départemental, canton de Sciez, M. Joël Baud-Grasset.

SIVU SCOLAIRE

Monsieur Christophe BOSSU informe que tout se passe bien avec le nouveau personnel cantine et périscolaire depuis la rentrée de septembre.

Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Monsieur Denis DUFOURD indique que le concours de pétanque s'est déroulé le 26 octobre dernier, peu de participation des jeunes à cette manifestation.

Il informe qu'il est compliqué de réunir les membres, d'où le report de la présentation du projet de city parc prévue ce soir. Il souhaiterait que les conseillers puissent parler du CMJ autour d'eux pour que de nouvelles

personnes rejoignent l'équipe du Conseil Municipal Jeunes. De nouvelles élections sont prévues prochainement.

CCAS

Monsieur Denis DUFOURD indique que l'équipe du CCAS prépare actuellement le repas des aînés qui aura lieu le dimanche 17 novembre 2024 dans la salle polyvalente de Villard.

COMMUNICATION

Madame Emilie BERNAZ indique que la commission communication va se réunir le 5 novembre prochain pour l'élaboration du nouveau site internet de la commune.

La préparation du bulletin municipal rétrospectives 2024 se poursuit, pour rappel les articles doivent parvenir à la commission communication pour le 5 novembre prochain.

Elle indique qu'elle prépare l'affiche pour l'inauguration de la mairie le 23 novembre 2024 dès 9h.

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur Pierrick DUFOURD informe que les derniers travaux de la mairie-école se poursuivent pendant les vacances de la Toussaint. Un incident s'est produit avec le responsable de la société FOREZ DECORS (lot peinture et cloisons) qui insulte et menace l'équipe municipale, du fait qu'il n'est pas payé tant que les travaux ne sont pas terminés. M. ROLLINI, maître-d'œuvre société IGC, en a été informé.

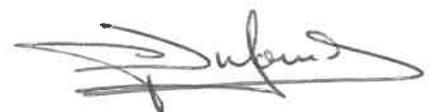
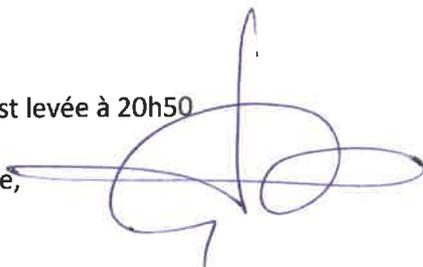
Monsieur Pierrick DUFOURD indique que la sono sera livrée pendant les vacances de la Toussaint dans la salle polyvalente.

Monsieur Pierrick DUFOURD souhaite remercier le personnel communal ainsi que l'équipe enseignante pour l'emménagement et le rangement effectué dans les nouveaux locaux.

L'appartement T4 route des prés est toujours en attente d'attribution suite à de nombreux dossiers attendus et non déposés. L'attribution devrait être faite d'ici la fin du mois d'octobre.

La séance est levée à 20h50

Le secrétaire,



Le Maire,